

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le 1^{er} MARS 1967

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son

VINGT ET UNIÈME RAPPORT

Conformément à son mandat, le Comité a procédé à l'étude des projets de loi suivants:

Bill C-190, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada

Bill C-222, Loi concernant les banques et les opérations bancaires

Bill C-223, Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec.

Le Comité recommande l'adoption sans modification du bill C-190, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada.

Le Comité recommande l'adoption avec modifications du bill C-222, Loi concernant les banques et les opérations bancaires, avec les modifications qu'il propose.

Le Comité recommande l'adoption du bill C-223, Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec, avec les modifications qu'il propose.

Le Comité a ordonné la réimpression des bills C-222 et C-223 dont le nouveau tirage comprendra les modifications adoptées par le Comité.

Un rapport supplémentaire, comprenant les modifications susmentionnées aux bills C-222 et C-223, ainsi que des commentaires, est en préparation et sera soumis dès que possible.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages portant sur ces projets de loi sera aussi présenté.

Respectueusement soumis,

Le président,
HERB GRAY